

Le Réseau FADOQ réclame un gel des tarifs d'électricité et un rabais pour les plus vulnérables

MONTRÉAL, le 3 novembre 2016 – Le Réseau FADOQ exhorte la Régie de l'énergie à décréter un gel des tarifs d'électricité et à consentir un rabais à la clientèle la plus vulnérable. Le Réseau insiste également pour que la notion de pauvreté énergétique, qui affecte plusieurs aînés, soit considérée dans les décisions de la Régie.

Ces demandes sont contenues dans un mémoire présenté ce matin à la Régie de l'énergie dans le cadre de la demande tarifaire 2017-2018 d'Hydro-Québec. La société d'État souhaite hausser de 1,6 % ses tarifs d'électricité pour l'ensemble des clients, sauf pour les clients industriels de grande puissance, pour lesquels la hausse demandée est de 1,1 %.

Les conséquences d'une éventuelle hausse des tarifs d'électricité sont importantes pour plusieurs des 475 000 membres du Réseau FADOQ : baisse de la qualité de vie, augmentation du nombre de ménages qui peinent à payer leur facture d'électricité, difficulté à se loger convenablement, etc. Autre conséquence d'une augmentation de la facture : l'accentuation de la pauvreté énergétique, qui survient quand un ménage consacre 10 % ou plus de son budget en dépenses énergétiques.

Au Québec, 6,2 % des ménages étaient sous le seuil de la pauvreté énergétique en 2013. Près de la moitié des aînés québécois de 65 ans et plus vivent sous le seuil de la pauvreté. Toute augmentation des tarifs d'électricité entraînerait une diminution de la qualité de vie de ces aînés.

Un frein au maintien à domicile

Pour le Réseau FADOQ, il ne fait aucun doute que la Régie devrait surseoir à toute hausse de tarifs. On ne peut ignorer que 81 % des membres du Réseau FADOQ, selon un récent sondage maison, estiment qu'une augmentation supplémentaire de la facture d'électricité représente un enjeu financier important. Toujours selon ce même sondage, un membre sur trois indique même qu'une hausse des coûts des commodités comme l'électricité pourrait être un frein au maintien à domicile.

Finalement, le Réseau FADOQ est d'avis que la Régie devrait permettre l'octroi d'un rabais tarifaire à la clientèle aînée. Si Hydro-Québec peut discriminer ses tarifs en fonction de certains types de clientèles, comme les clients industriels de grande puissance, elle peut aussi consentir un rabais aux plus vulnérables, basé sur le revenu des ménages.

« Au Québec, un aîné de 75 ans et plus sur deux a un revenu annuel de moins de 20 000 \$, souligne Maurice Dupont, président du Réseau FADOQ. Toute augmentation supplémentaire des tarifs d'électricité aurait des répercussions malheureuses sur une clientèle déjà fragile. La Régie de l'énergie doit tenir compte de cette réalité et se rendre à nos recommandations, dans un souci d'équité et dans l'intérêt public. »

Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 475 000 membres et est le plus grand organisme d'aînés au Canada.

— 30 —

Source et informations :

Caroline Bouchard

Conseillère Affaires publiques

Réseau FADOQ

514 793-2533

caroline.bouchard@fadoq.ca

Bernard Blanchard

Conseiller Communications

Réseau FADOQ

514 252-3017, poste 3417

bernard.blanchard@fadoq.ca